



# R-co Conviction Convertibles Europe

Rapport annuel

31 décembre 2019

## Table des matières

---

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>1. Informations générales</b>	<b>4</b>
1.1 Acteurs	4
1.2 Personnes responsables du rapport annuel	4
1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel	5
1.4 Responsable du contrôle des comptes	5
<b>2. Caractéristiques principales de l'OPC</b>	<b>6</b>
2.1 Objectif de gestion	6
2.2 Profil de risque et de rendement	6
2.3 Catégories de parts	7
<b>3. Compte-rendu d'activité</b>	<b>9</b>
3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019	9
3.2 Commentaire de gestion	9
<b>4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue</b>	<b>11</b>
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	11
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	11
4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	11
4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS	11
4.5 Risque global	11
<b>5. Informations réglementaires</b>	<b>13</b>
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	13
5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires	13
5.1.2 Politique d'exécution des ordres	14
5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires	14
5.1.4 Dispositif de contrôle	15
5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche	15
5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173	16
5.3 Exercice des droits de vote	16
5.3.1 Politique de vote	16
5.3.2 Exercice des droits de vote	17
5.4 Politique de rémunération	17
<b>6. Certification du commissaire aux comptes</b>	<b>20</b>
<b>7. Comptes annuels</b>	<b>23</b>
7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR	23
7.1.1 Bilan actif	23
7.1.2 Bilan passif	24
7.1.3 Hors-bilan	25

7.2	Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR	26
<b>8.</b>	<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>27</b>
8.1	Règles et méthodes comptables	27
8.1.1	Règles d'évaluation des actifs	27
8.1.2	Frais de gestion	29
8.1.3	Affectation des sommes distribuables	30
8.2	Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR	31
8.3	Compléments d'information	31
8.3.1	Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers	31
8.3.2	Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	32
8.3.3	Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	32
8.3.4	Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	32
8.3.5	Créances et dettes : ventilation par nature	33
8.3.6	Capitaux propres	33
8.3.7	Frais de gestion	34
8.3.8	Engagements reçus et donnés	34
8.3.9	Autres informations	34
8.3.10	Tableau d'affectation des sommes distribuables	35
8.3.11	Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices	38
8.3.12	Inventaire en EUR	40

# 1. Informations générales

---

R-co Conviction Convertibles Europe est un FCP de droit français.

## 1.1 Acteurs

### Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe  
Société en commandite simple  
29, avenue de Messine  
75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

### Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

Rothschild Martin Maurel  
Société en commandite simple  
29, avenue de Messine  
75008 Paris

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution).

Le dépositaire a délégué la fonction de conservation des titres financiers étrangers au Conservateur The Bank of New York Mellon SA/NV (Belgique).

### Sous délégué de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assurera seul la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à:  
CACEIS Fund Administration  
1-3, Place Valhubert  
75013 Paris

## 1.2 Personnes responsables du rapport annuel

Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Rothschild & Co Asset Management Europe.

**Rothschild & Co Asset Management  
Europe**

Société de gestion

**Pierre Baudard**

Associé-Gérant

---

### **1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Valérie Burkhard  
Managing Director

Pierre Baudard  
Associé-Gérant

### **1.4 Responsable du contrôle des comptes**

#### **Commissaires aux comptes titulaires**

Deloitte & Associés  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Signataire : Olivier Galienne

## 2. Caractéristiques principales de l'OPC

---

### 2.1 Objectif de gestion

R-co Conviction Convertibles Europe a pour objectif de gestion de battre la performance de l'ECI Europe, en étant investi et/ou exposé en permanence à 60% au moins de son actif en obligations convertibles ou échangeables en un sous-jacent coté sur le marché d'un pays européen, via la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence: L'indicateur de référence est l'ECI Europe. Cet indicateur est calculé par © Exane et regroupe environ 80 valeurs obligataires convertibles ou échangeables représentatives de l'ensemble des secteurs d'activités des pays européens. Cet indice est disponible à l'adresse suivante: <http://www.topeci25.com>

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le FCP n'est pas un OPCVM indiciel

### 2.2 Profil de risque et de rendement

- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement son positionnement sur les marchés des obligations convertibles européennes.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. • L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille. La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## 2.3 Catégories de parts

Le FCP dispose de sept catégories de parts: les parts C EUR, C CHF H, CL EUR, IC EUR, IC CHF H, P EUR et P CHF H. Ces sept catégories diffèrent notamment du point de vue, de leur devise de libellé, des frais de gestion et commissions de souscription/rachat, de leur valeur nominale, de leur couverture systématique contre le risque de change, et du réseau de distribution au (x) quel (s) elles sont destinées.

Catégorie de Part	Code Isin	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé <sup>1</sup>	Souscripteurs concernés	Montant minimal de souscription initiale <sup>2 3</sup>
C EUR	FR0007009139	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	une part Valeur liquidative d'origine : 152.45 Euros
C CHF H	FR0011843911	Capitalisation	CHF	Tous souscripteurs	une part Valeur liquidative d'origine d'une part: 1 000 Francs Suisses
CL EUR	FR0013293982	Capitalisation	EUR	Cf. ci-après*	une part ou 500 000 Euros pour les investisseurs institutionnels  VL d'origine: égale à la VL de la Part C EUR au

jour de la  
création de la  
part CL EUR

IC EUR	FR001141528 0	Capitalisatio n	EUR	Tous souscripteurs mais plus particulièreme nt destinée aux investisseurs institutionnels	3 millions d'euros* Valeur liquidative d'origine : 100 000 Euros
IC CHF H	FR001184392 9	Capitalisatio n	CHF	Tous souscripteurs mais plus particulièreme nt destinée aux investisseurs institutionnels	3 millions de Francs Suisse Valeur liquidative d'origine : 100 000 Francs Suisse
P EUR	FR001184395 2	Capitalisatio n	EUR	Cf. ci-après*	5 000 Euros ou 500 000 Euros pour les investisseurs institutionnel s  Valeur liquidative d'origine d'une part: 1 000 Euros
P CHF H	FR001184396 0	Capitalisatio n	CHF	Cf. ci-après*	5 000 Francs Suisse s ou 500 000 Francs Suisse pour les investisseurs institutionnels  Valeur liquidative d'origine d'une part: 1 000 Francs Suisse

Les souscriptions ultérieures pourront se faire en part ou en décimale de part, le cas échéant.



## 3. Compte-rendu d'activité

### 3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
R-co Conviction Convertibles Europe part C EUR	+8,02%	+11,44%
R-co Conviction Convertibles Europe part CL EUR	+8,50%	+11,44%
R-co Conviction Convertibles Europe part IC EUR	+8,78%	+11,44%
R-co Conviction Convertibles Europe part P EUR	+8,67%	+11,44%

Note : Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

### 3.2 Commentaire de gestion

Nous avons renforcé notre exposition au secteur de la santé en participant au marché primaire sur Orpéa 2027 et en renforçant Almirall 2021 et Korian 2023 hybride. En août, nous avons arbitré Fresenius 2019 (en période de rappel) vers Fresenius Medical Care 2020.

Dans le secteur aéronautique, tout au long du 2ème semestre, nous avons allégé Airbus 2022 pour la solder totalement au mois de décembre et en fin d'année, nous avons mis en place une stratégie options sur Airbus.

En juin, nous avons commencé l'arbitrage de RAG/Evonik 2021 vers une maturité 2024 plus convexe que nous avons terminé en septembre.

Dans le secteur "Loisirs-Voyage", en début d'année, nous avons arbitré une partie de notre position sur IAG 2020 (typée rendement) vers IAG 2022 (plus mixte). En mai- juin, nous avons renforcé Air France 2026 après la forte baisse du sous-jacent. Enfin, en décembre, nous avons vendu en totalité l'action IAG.

Dans le secteur Utilites, nous avons renforcé SNAM 2022, Iberdrola 2022, Vinci 2022 et nous sommes positionnés sur le marché primaire Veolia 2025.

En janvier, nous avons arbitré Carrefour 2023 (typés rendement) vers Carrefour 2024 (plus mixte).

Au 1er trimestre, nous avons vendu en totalité Suez, Rallye, Vodafone, Wendel/Saint Gobain, Outokumpu, Bayer/Covestro 2020, Aperam 2021, Vallourec 2022 et Inmarsat. En juin, nous avons vendu en totalité les obligations Buzzi Unicem 2019, Technip 2021, AMS 2022 et Playtech 2019.

En septembre, nous avons cédé Crédit Agricole/Eurazeo 2019.

Nous avons également en fin d'année renforcé le secteur de la technologie. Nous avons initié 3 nouvelles lignes: Worldline 2026, Ubisoft 2024 (en arbitrage de Ubisoft 2021) et Atos/Worldline 2024, 3 nouvelles émissions de 2019, renforcé Indra 2023 et allégé ST Micro 2022 et 2024 en début d'année et en octobre.

Sur les stratégies options, nous avons allégé Peugeot en mars, juillet et octobre et au dernier trimestre, nous avons allégé la stratégie option sur Deutsche Post et Generali.

Le fonds a bénéficié de sa surpondération au secteur de la technologie (surpondération de STM, AMS, Indra), Banque ((présence de Aabar/Unicredit, BNP), Assurance (présence d'Ageas Cashes et Generali) et Santé (présence de Korian). Par contre, le fonds a été pénalisé par la sous-pondération au secteur Biens Personnels & Ménagers (absence de LVMH), Telecom (sous-pondération de Cellnex et Inmarsat), Construction (sous-pondération de Sika et Vinci), Biens & Services Industriels (absence de MTU) et de sa sous-pondération à Michelin.

## 4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

---

### 4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Néant.

### 4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

**Table 1. Achats**

Titres	En euros
R-CO COURT TERME C	67 962 250,25
ORPEA 0.375 05-27	3 793 255,85
RAG STIF ZCP 10-24	3 314 243,98
AIR FRA 0.125 03-26	2 728 833,36

**Table 2. Ventes**

Titres	En euros
R-CO COURT TERME C	62 633 884,86
AABA INV 1.0 03-22	8 778 349,41
J SAINSBU FIX 211119	5 866 941,29
VEOL ENVI ZCP 03-21	5 517 739,85

### 4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Cet OPC n'a pas utilisé au cours de l'exercice les techniques de gestion efficace de portefeuille.

### 4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS

L'OPC n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension et des TRS.

### 4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de la valeur en risque relative telle que définie par le Règlement Général de l'AMF (art. 411-77 et s.).

Le niveau de levier du FCP prévu, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés, est de 100%.

## 5. Informations réglementaires

---

### 5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

Conformément à la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une Politique de sélection de ses intermédiaires et d'exécution des ordres.

En tant que prestataire de services d'investissements habilité à délivrer le service de gestion de portefeuille et la gestion d'OPC, Rothschild & Co Asset Management Europe a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients ou de l'OPC.

A ce titre, Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent les services, en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

La présente politique s'applique aux catégories d'instruments financiers suivants:

- Les actions et valeurs assimilées,
- Les produits de taux,
- Les instruments financiers à terme, les OPC et le change.

#### 5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe n'exécute pas ses ordres (résultant des décisions d'investissement) directement mais a recours à des intermédiaires. Rothschild & Co Asset Management Europe doit prendre toutes les mesures nécessaires pour sélectionner les intermédiaires dont la politique d'exécution connue permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré un Comité en charge de l'autorisation des intermédiaires pour sélectionner les intermédiaires les plus à même de fournir le meilleur résultat dans l'exécution des ordres, en tenant compte notamment des facteurs suivants, par ordre d'importance:

- La rapidité d'exécution;
- Le prix de l'instrument financier;
- Le coût global de la réalisation de l'ordre;
- La probabilité d'exécution de l'ordre et le règlement;
- La taille de l'ordre;
- La nature de l'ordre (limite, à tout prix, au marché);
- Les places de marchés accessibles;
- La qualité du back office (notamment le traitement des ordres, le reporting, etc.).
- Toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre.

### **5.1.2 Politique d'exécution des ordres**

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique d'exécution afin de permettre à ses clients d'obtenir avec régularité le meilleur résultat possible pour l'exécution de leurs ordres, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Afin de s'assurer du respect de l'intérêt exclusif des investisseurs et de leur traitement équitable tout au long du processus de traitement des ordres, les services concernés de Rothschild & Co Asset Management Europe mettent en œuvre notamment les procédures suivantes:

- Les ordres sont systématiquement horodatés et pré-affectés, même en cas de groupage d'ordres
- Les ordres sont exécutés exclusivement auprès d'intermédiaires préalablement agréés et évalués selon les critères définis;
- Après exécution, l'affectation des ordres est automatique en fonction de l'ordre initial;
- Lorsque l'exécution est partielle, l'allocation est faite systématiquement au prorata des ordres initiaux;
- Une piste d'audit archive et horodate chaque étape du processus.

En cas d'instruction spécifique du client (RTO/Conseil), Rothschild & Co Asset Management Europe peut être exonéré de prendre tout ou parties des mesures prévues dans le cadre de sa politique de meilleure exécution.

### **5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires**

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place un dispositif de surveillance de ses dispositifs de réception-transmission d'ordres et d'exécution d'ordres.

Les évaluations sont réalisées chaque semestre lors du Comité de Notation des Intermédiaires.

Une notation de la qualité d'exécution est préalablement attribuée par la table de négociation, qui est le reflet du suivi de la Best Execution réalisée en premier niveau.

Le Comité analyse les éléments suivants:

- La qualité et la rapidité des transactions par intermédiaires et par catégorie d'instruments financiers. Cette évaluation est effectuée à partir d'un rapport d'analyse quotidien des délais de traitement, prix exécution, données VWAP,
- Les incidents,
- La contractualisation et spécialement les accords particuliers conclus avec l'intermédiaire (rabais, remises, avantages...) et les potentiels conflits d'intérêts.
- Le dispositif de contrôle de l'exécution: le service de contrôle permanent de 2ème niveau de Rothschild & Co Asset Management Europe présente les résultats de ces contrôles sur l'exécution et la sélection des intermédiaires, Le suivi du budget du compte Recherche.
- Tous évènements susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif d'exécution de Rothschild & Co Asset Management Europe.

En conclusion de ces données, le Comité valide la notation des intermédiaires afin de décider de la poursuite ou de la clôture de la relation commerciale existante en fonction de:

- La qualité et la fiabilité des exécutions (prix, suivi de l'ordre, rapidité, fiabilité);

- La qualité de l'information et la qualité de la relation commerciale;
- La qualité de traitement de dépouillement des ordres (rapidité, taux de fiabilité).

#### **5.1.4 Dispositif de contrôle**

Des contrôles sont réalisés régulièrement selon les procédures en vigueur pour vérifier le respect des critères définis. Les résultats des tests sont intégrés dans une évaluation des risques réalisée au sein de la société et incluse au niveau du groupe Rothschild & Co.

La présente Politique et les dispositifs en matière de réception, transmission et exécution d'Ordres sont revus au moins une fois par an ou chaque fois qu'un changement significatif intervient dans le dispositif mis en place par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Une version à jour de la présente Politique est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe.

#### **5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche**

En application de la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent le service de recherche en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

Les frais de recherche sont supportés différemment en fonction des services de gestion:

- Pour la gestion sous mandat, les frais de recherche sont exclusivement supportés par Rothschild & Co Asset Management Europe;
- Pour la gestion collective, les frais de recherche sont intégrés dans les frais de transactions et crédités sur un compte de Commissions de Courtage Partagé (CSA/RPA).

La politique de sélection et d'évaluation de la recherche utilisée dans le cadre des prestations rendues prend en compte des critères liés notamment à:

- La qualité de l'analyse / qualité de la recherche (notation, etc.);
- L'aide à la rencontre avec les entreprises;
- Les spécialisations sectorielles et géographiques;
- La personnalisation des analyses ;
- Le coût.

Une revue régulière des fournisseurs de recherche est effectuée sur la base des critères suivants:

- Les classements de place;
- Les commentaires du métier;
- L'analyse de la qualité; Le prix de chaque prestation.

Une convention est signée avec chaque prestataire.

## 5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173

“R Conviction Convertibles Europe respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe dont les grands principes sont :

- Le respect d'un ensemble d'exclusions
- L'intégration de critères ESG dans la gestion du fonds :
  - o calcul et pilotage de la note ESG du portefeuille
  - o calcul de l'intensité carbone du portefeuille
- Une politique d'engagement qui s'exprime à différents niveaux au sein de la société de gestion à travers un dialogue avec nos participations sur les thématiques ESG, l'exercice de nos droits de vote en lien avec des considérations ISR, la signature des UNPRI par Rothschild & Co Asset Management Europe et notre participation à des projets d'engagement (avec des ONG).

Les principales sources d'informations utilisées sont :

- MSCI ESG Research, qui nous fournit l'essentiel des données utilisées en matière de notation ESG et de calcul carbone
- Institutional Shareholder Services (ISS) pour l'exercice des droits de vote

Sur l'exercice 2018, R Conviction Convertibles Europe respecte les principes de notre politique ESG et fait apparaître une note de 12.1 au 31/12/2018. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet.”

## 5.3 Exercice des droits de vote

### 5.3.1 Politique de vote

Notre politique de vote couvre la zone Europe et nous privilégions les sociétés dont la capitalisation est supérieure à 350 millions €. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes détenues dans les OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe. Afin de répondre à la politique ESG que nous suivons, nous pouvons également exercer nos droits votes à toutes les autres valeurs actions européennes détenues dans nos OPC, si ceux-ci l'exigent. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer des droits de votes de façon exceptionnelle:

- lors d'une augmentation de capital défensive si la société fait l'objet d'une OPA
- par décision d'un gérant ou d'un client
- à la demande ou une contrainte ESG

Les Etats-Unis sont partiellement couverts, quand la participation n'implique aucun surcoût pour RAM. Le reste du monde, et certains pays européens (Danemark et Suisse) ne sont pas couverts en raison du coût élevé induit par la connaissance, l'analyse et l'exercice des résolutions. Nous n'exerçons pas non plus nos droits de vote lorsque:

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse



- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC

### **5.3.2 Exercice des droits de vote**

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services. Les recommandations les plus importantes peuvent être étudiées par nos analystes et traitées afin de favoriser les investisseurs. Les décisions prises sont communes à tous nos OPC.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)

- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises)

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet [https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709\\_Rapport%20ESG.pdf](https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709_Rapport%20ESG.pdf)

## **5.4 Politique de rémunération**

La politique de rémunération de Rothschild & Co Asset Management Europe (R&Co AM Europe) est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe reposent sur les principes suivants :

### **Gérants de fonds, gestionnaires financiers**

- Les performances sont tout d'abord mesurées au niveau de l'équipe à laquelle ils appartiennent.
- Les performances sont évaluées dans la mesure du possible en comparaison par rapport à la concurrence ou par rapport à des indices de comparaison.
- Les performances relatives sont évaluées de manière qualitative sur une longue période.

- En cas de commission de surperformance, il n'y a pas de lien entre le montant de la commission de surperformance facturable et le montant de la rémunération variable des gestionnaires.

### **Commerciaux institutionnels et distributeurs**

- Les performances sont également évaluées en termes de contribution aux objectifs alloués à l'équipe à laquelle ils appartiennent. Elles ne sont jamais déclinées ni par client ni par produit.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations Groupe qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants <sup>(1)</sup>)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

*(1): Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou OPCVM 5, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.*

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild & Co SCA.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

- Au titre de l'année 2019, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération totale	Rémunération fixe	Rémunération variable
Population totale	159	16,08	11,78	4,30
Population régulée au titre de AIFM / UCITS	44	6,71		
Dont gérants et analystes	33	4,92		
Dont autre population régulée	11	1,79		

## 6. Certification du commissaire aux comptes

---

**Deloitte.**

Deloitte & Associés  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
www.deloitte.fr

Adresse postale :  
TSA 20303  
91193 Evry-Courcouronnes Cedex

### **R-co** CONVICTION CONVERTIBLES **EUROPE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine  
75008 Paris

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

Aux porteurs de parts du FCP R-co CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-co CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion sur les comptes annuels**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 1 723 040 €  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris-Seine-France  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles  
S-12 028 041 RCS Nanterre  
TVA : FR 62 572 028 041  
Une entité du réseau Deloitte

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 19 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE

## 7. Comptes annuels

### 7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR

#### 7.1.1 Bilan actif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	179 925 605,36	221 091 601,72
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-4 128 298,05	95 799,90
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-878 365,84	-615 445,14
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>174 918 941,47</b>	<b>220 571 956,48</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>39 709,99</b>	<b>41 933,28</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>39 709,99</b>	<b>41 933,28</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	39 709,99	41 933,28
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>287 177,91</b>	<b>236 334,52</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
<b>Autres</b>	<b>287 177,91</b>	<b>236 334,52</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>158 728,41</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	158 728,41	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>175 404 557,78</b>	<b>220 850 224,28</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice |

## 7.1.2 Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	179 925 605,36	221 091 601,72
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-4 128 298,05	95 799,90
Résultat de l'exercice (a, b)	-878 365,84	-615 445,14
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>174 918 941,47</b>	<b>220 571 956,48</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>39 709,99</b>	<b>41 933,28</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>39 709,99</b>	<b>41 933,28</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	39 709,99	41 933,28
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>287 177,91</b>	<b>236 334,52</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>287 177,91</b>	<b>236 334,52</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>158 728,41</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>158 728,41</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>175 404 557,78</b>	<b>220 850 224,28</b>



### 7.1.3 Hors-bilan

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
FV CBOT UST 5 0319	0,00	1 001 573,45
XEUR FGBL BUN 0319	0,00	2 943 720,00
XEUR FGBL BUN 0320	2 727 840,00	0,00
XEUR FGBM BOB 0319	0,00	3 975 600,00
XEUR FGBM BOB 0320	2 538 970,00	0,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Options</b>		
AIRBUS SE 06/2021 CALL 140	720 249,60	0,00
ASSICURAZ. GENERALI 12/2021 CALL 16	1 785 786,60	688 332,55
BNP PARIBAS 12/2020 CALL 46	2 500 972,20	650 882,51
CAIXABANK 12/2019 CALL 4,1	0,00	446 582,40
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2020 CALL 28	0,00	337 494,43
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2020 CALL 36	1 559 018,40	204 498,24
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2020 CALL 44	289 765,20	49 508,85
NOKIA (AB) OY 06/2019 CALL 6,4	0,00	422 909,62
NOKIA (AB) OY 12/2019 CALL 5,6	0,00	753 402,86
PEUGEOT 12/2019 CALL 22	0,00	1 167 721,43
PEUGEOT 12/2020 CALL 24	366 360,00	0,00
SAINT-GOBAIN 12/2020 CALL 44	797 160,00	302 278,25
SIEMENS AG-REG 12/2019 CALL 140	0,00	114 947,78
SOCIETE GENERALE SA 12/2020 CALL 40	365 977,00	286 614,16
STMI NV 06/2019 CALL 20	0,00	79 095,24
TELECOM ITALIA ORD 06/2020 CALL ,9	20 698,08	248 108,81
TELECOM ITALIA ORD 12/2021 CALL ,6	534 144,00	0,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		

## 7.2 Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 071,80	353,02
Produits sur actions et valeurs assimilées	693 438,70	111 950,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	475 100,34	1 943 737,38
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>1 171 610,84</b>	<b>2 056 040,70</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	22 424,76	33 272,19
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>22 424,76</b>	<b>33 272,19</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>1 149 186,08</b>	<b>2 022 768,51</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 059 617,81	2 665 403,35
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-910 431,73</b>	<b>-642 634,84</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	32 065,89	27 189,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-878 365,84</b>	<b>-615 445,14</b>

## 8. Annexes aux comptes annuels

---

### 8.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### 8.1.1 Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrés dans des comptes "différences d'estimation".

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

##### 8.1.1.1 Dépôts

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

##### 8.1.1.2 Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **8.1.1.3 Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **8.1.1.4 Titres de créances négociables**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an: Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an: Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (STAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

### **8.1.1.5 OPC détenus**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **8.1.1.6 Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives des titres reçus en pension" pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives de titres prêtés" à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique "titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique "dettes représentatives de titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### 8.1.1.7 Instruments financiers à terme

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

- Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

- **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

- **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### 8.1.2 Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de: Part C: 1.40% TTC

Part IC: 0.70% TTC Part CL: 0.95% TTC Part P : 0.80% TTC

Les frais de gestion variables sont provisionnés par la Société de gestion à chaque valeur liquidative. En cas de sous-performance une reprise de provision est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variables est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice. Pour les parts C EUR, IC EUR et ID EUR, l'éventuelle première commission de surperformance sera prélevée au titre de l'exercice 2014. Pour les parts C CHF H, IC CHF H, P EUR, PB EUR et P CHF H, l'éventuelle première commission de surperformance sera prélevée au titre de l'exercice 2015.

En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours constatée comptablement lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la Société de gestion dès le rachat.

A compter du 1er janvier 2014 pour les parts C EUR, IC EUR et ID EUR - A compter de la création des parts C CHF H, IC CHF H, P EUR, PB EUR et P CHF H: 15% de la surperformance du FCP par rapport à la performance de l'indice ECI Europe, au cours de l'exercice.

### 8.1.3 Affectation des sommes distribuables

#### 8.1.3.1 Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le **résultat** : le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.  
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.
- Les **Plus et Moins-values** : les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### 8.1.3.2 Modalités d'affectation des sommes distribuables

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts C, CL, IC, P</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 8.2 Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>220 571 956,48</b>	<b>236 580 778,31</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	33 428 485,15	45 412 635,58
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-94 888 908,55	-41 659 353,67
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 105 063,43	2 940 098,18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 386 439,02	-1 456 197,87
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	555 919,74	1 260 009,42
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 858 284,35	-2 335 367,40
Frais de transactions	-57 975,30	-83 759,68
Différences de change	1 680 720,07	1 397 269,34
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	16 634 047,27	-18 778 107,01
Différence d'estimation exercice N	1 525 438,59	-15 108 608,68
Différence d'estimation exercice N-1	15 108 608,68	-3 669 498,33
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	2 044 838,28	-2 063 363,88
Différence d'estimation exercice N	-317 381,00	-2 362 219,28
Différence d'estimation exercice N-1	2 362 219,28	298 855,40
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-910 431,73	-642 634,84
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	-50,00	-50,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>174 918 941,47</b>	<b>220 571 956,48</b>

\* Exercice N : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50 €  
Exercice N-1 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50 €

## 8.3 Compléments d'information

### 8.3.1 Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 428 483,21	3,10
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	152 174 731,26	87,00
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>157 603 214,47</b>	<b>90,10</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
Taux	5 266 810,00	3,01
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>5 266 810,00</b>	<b>3,01</b>
<b>Autres opérations</b>		
Actions	8 940 131,08	5,11
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>8 940 131,08</b>	<b>5,11</b>

### 8.3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	152 174 731,26	87,00	0,00	0,00	5 428 483,21	3,10	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	449 628,68	0,26
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 728,41	0,09
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	5 266 810,00	3,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 8.3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 610 038,43	0,92	0,00	0,00	69 892 767,82	39,96	50 881 024,67	29,09	35 219 383,55	20,13
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	449 628,68	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	158 728,41	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 266 810,00	3,01
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 8.3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD		GBP		CHF		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	35 075 613,59	20,05	6 695 868,30	3,83	3 763 924,20	2,15	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 225,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	295 316,09	0,17	130 175,35	0,07	1 213,06	0,00	22 924,18	0,01
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



### 8.3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

	31/12/2019
<b>Créances</b>	
Coupons et dividendes en espèces	2 225,39
Autres créances	113 607,72
<b>Total des créances</b>	<b>115 833,11</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	287 143,35
Frais de gestion variable	34,56
<b>Total des dettes</b>	<b>287 177,91</b>

### 8.3.6 Capitaux propres

#### 8.3.6.1 Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE CL EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	14 437,0000	3 957 297,24
Parts rachetées durant l'exercice	-47 823,0749	-13 221 692,93
Solde net des souscriptions/rachats	-33 386,0749	-9 264 395,69
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE P EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	32,6306	31 467,94
Parts rachetées durant l'exercice	-35,2674	-33 921,23
Solde net des souscriptions/rachats	-2,6368	-2 453,29
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE C EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	71 015,5853	19 573 472,49
Parts rachetées durant l'exercice	-154 693,8843	-41 987 352,51
Solde net des souscriptions/rachats	-83 678,2990	-22 413 880,02
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE IC EUR</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	85,6215	9 866 247,48
Parts rachetées durant l'exercice	-348,1021	-39 645 941,88
Solde net des souscriptions/rachats	-262,4806	-29 779 694,40

#### 8.3.6.2 Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE CL EUR</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE C EUR</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE P EUR</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE IC EUR</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>

### 8.3.7 Frais de gestion

	31/12/2019
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE CL EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	117 095,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE P EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 622,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE C EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 462 315,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables	4,95
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE IC EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	469 549,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables	29,61
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 8.3.8 Engagements reçus et donnés

#### 8.3.8.1 Garanties reçues par l'OPC

Néant.

#### 8.3.8.2 Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

### 8.3.9 Autres informations

#### 8.3.9.1 Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 8.3.9.2 Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et <u>non inscrits</u> au bilan	0,00

### 8.3.9.3 Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			735 567,00
	XS0197703118	ROTHSCHILD S TEC10 PERPETUAL	735 567,00
TCN			0,00
OPC			15 182 971,44
	FR0007442496	R-CO COURT TERME C	15 182 971,44
Instruments financiers à terme			0,00

### 8.3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

#### 8.3.10.1 Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

Néant.

### 8.3.10.2 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-878 365,84	-615 445,14
<b>Total</b>	<b>-878 365,84</b>	<b>-615 445,14</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE CL EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-26 186,24	-30 120,74
<b>Total</b>	<b>-26 186,24</b>	<b>-30 120,74</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE P EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 432,16	530,45
<b>Total</b>	<b>-2 432,16</b>	<b>530,45</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-800 619,18	-711 292,47
<b>Total</b>	<b>-800 619,18</b>	<b>-711 292,47</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE IC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-49 128,26	125 437,62
<b>Total</b>	<b>-49 128,26</b>	<b>125 437,62</b>

### 8.3.10.3 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 128 298,05	95 799,90
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-4 128 298,05</b>	<b>95 799,90</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE CL EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-190 745,25	7 759,11
<b>Total</b>	<b>-190 745,25</b>	<b>7 759,11</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 481 492,33	60 088,13
<b>Total</b>	<b>-2 481 492,33</b>	<b>60 088,13</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE P EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-32 212,99	-9 098,11
<b>Total</b>	<b>-32 212,99</b>	<b>-9 098,11</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE IC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 423 847,48	37 050,77
<b>Total</b>	<b>-1 423 847,48</b>	<b>37 050,77</b>

### 8.3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>278 210 759,49</b>	<b>244 471 120,39</b>	<b>236 580 778,31</b>	<b>220 571 956,48</b>	<b>174 918 941,47</b>
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE CL EUR</b>					
Actif net en EUR	0,00	0,00	284,47	16 197 337,46	8 089 055,23
Nombre de titres	0,0000	0,0000	1,0000	61 855,2134	28 469,1385
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	0,00	284,47	261,86	284,13
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	0,12	-6,70
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	-0,03	-0,48	-0,91
<b>R CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE M EUR</b>					
Actif net en EUR	3 132,03	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	3,1000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 010,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	32,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	17,69	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE C EUR</b>					
Actif net en EUR	173 408 321,54	149 713 060,13	147 798 243,42	119 027 922,12	105 008 987,46
Nombre de titres	624 026,2481	545 093,5091	519 603,3871	456 611,2868	372 932,9878
Valeur liquidative unitaire en EUR	277,88	274,86	284,44	260,88	281,58
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	11,88	2,17	15,24	0,13	-6,65
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	2,08	-0,70	-1,31	-1,55	-2,14
<b>R CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE PB EUR</b>					
Actif net en EUR	609 480,96	454 603,91	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	565,4959	430,1113	0,0000	0,0000	0,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 077,78	1 058,94	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	42,41	50,72	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire en EUR sur résultat	10,35	3,26	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>278 210 759,49</b>	<b>244 471 120,39</b>	<b>236 580 778,31</b>	<b>220 571 956,48</b>	<b>174 918 941,47</b>
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE P EUR</b>					
Actif net en EUR	1 081,74	0,00	0,00	1 260 429,82	1 387 050,83
Nombre de titres	1,0000	0,0000	0,0000	1 386,4147	1 383,7779
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 081,74	0,00	0,00	922,44	1 002,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	5,91	0,00	0,00	-6,85	-23,82
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	8,15	0,00	0,00	0,38	-1,78
<b>R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE IC EUR</b>					
Actif net en EUR	98 679 587,80	94 303 456,35	88 784 250,42	84 086 267,08	60 463 847,95
Nombre de titres	889,4014	834,7538	754,3341	774,1443	511,8637
Valeur liquidative unitaire en EUR	113 502,91	112 971,58	117 898,84	108 618,34	118 151,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	4 834,17	896,89	6 286,81	47,86	-2 782,77
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1 481,30	455,66	158,89	162,03	-96,01
<b>R CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE ID EUR</b>					
Actif net en EUR	5 511 155,82	0,00	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	50,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	110 223,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	7 247,89	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire en EUR sur résultat	1 539,72	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 8.3.12 Inventaire en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	10 000	615 800,00	0,35
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>615 800,00</b>	<b>0,35</b>
<b>PORTUGAL</b>				
BCO ESPIR SANTO E	EUR	1 000 000	0,00	0,00
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>615 800,00</b>	<b>0,35</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>615 800,00</b>	<b>0,35</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ADIDAS AG 0.05% 12-09-23 CV	EUR	1 800 000	2 213 251,87	1,27
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-08-25	EUR	1 000 000	1 024 163,69	0,59
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.325% 26-07-24	EUR	2 500 000	2 643 699,11	1,51
FRES MEDI 1.125% 31-01-20 CV	EUR	1 600 000	1 610 038,43	0,92
FRESENIUS SE ZCP 31-01-24	EUR	2 000 000	1 974 530,00	1,13
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	EUR	3 300 000	3 381 493,50	1,92
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>12 847 176,60</b>	<b>7,34</b>
<b>BELGIQUE</b>				
AKKA TECHNOLOGIES 3.0% 31-12-99	EUR	800 000	854 868,24	0,49
BEKAERT ZCP 09-08-21	EUR	1 300 000	1 262 456,00	0,72
COFINIMMO SA 0.1875% 15-09-21	EUR	16 500	2 502 918,00	1,43
FORTIS BK TV07-191272 CV	EUR	5 750 000	4 692 916,21	2,68
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>9 313 158,45</b>	<b>5,32</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ALMIRALL 0.25% 14-12-21 CV	EUR	2 600 000	2 694 384,19	1,54
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	2 200 000	2 459 602,95	1,41
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	EUR	1 700 000	2 302 302,78	1,32
INDR SIST 1.25% 07-10-23	EUR	3 900 000	4 106 623,81	2,34
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.625% 17-11-22	EUR	1 000 000	1 011 152,01	0,58
TELE ZCP 09-03-21 EMTN	EUR	4 000 000	3 996 480,00	2,28
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>16 570 545,74</b>	<b>9,47</b>
<b>ETATS UNIS AMERIQUE</b>				
GLENCORE FU LLC ZCP 27-03-25 CV	USD	3 000 000	2 315 186,04	1,32
MORGAN STANLEY FINANCE LLC ZCP 17-12-21 CV	EUR	3 600 000	3 597 642,00	2,06
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>5 912 828,04</b>	<b>3,38</b>



Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>FRANCE</b>				
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	153 601	2 804 677,46	1,80
AIRBUS GRO ZCP 14-06-21 EMTN	EUR	4 600 000	4 927 060,00	2,82
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	EUR	2 000 000	2 970 810,00	1,70
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	1 800 000	2 153 439,00	1,23
CARREFOUR ZCP 14-06-23	USD	1 600 000	1 309 538,90	0,75
CARREFOUR ZCP 27-03-24 CV	USD	4 800 000	4 081 089,55	2,33
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-01-22	USD	1 000 000	908 947,66	0,52
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-11-23	USD	1 000 000	850 494,04	0,49
ELIS EX HOLDELIS ZCP 06-10-23	EUR	106 397	3 428 004,94	1,96
KORIAN SA 2.5% PERP CV	EUR	85 000	4 188 247,50	2,39
MAISON DU MONDE SAS 0.125% 06-12-23	EUR	50 000	2 152 325,00	1,23
NEX 0.125% 01-01-23 CV	EUR	41 057	2 731 789,08	1,56
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	13 060	909 465,75	0,52
ORANGE 0.375% 27-06-21	GBP	3 500 000	4 055 757,55	2,32
ORPAR ZCP 20-06-24 CV	EUR	3 800 000	3 728 090,00	2,13
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	25 022	4 068 389,54	2,33
SAFRAN SA ZCP 21-06-23 CV	EUR	31 000	5 033 299,50	2,88
SEB ZCP 17-11-21	EUR	8 400	1 581 917,40	0,90
STS GROUP 8% 15/02/16 CONV. DEFAULT	EUR	340	0,00	0,00
T 0.5% 02-12-22 EMTN	USD	6 400 000	6 059 579,46	3,46
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	20 526	2 464 895,50	1,41
VALE ELEC ET ZCP 16-06-21 EMTN	USD	4 800 000	4 132 127,47	2,36
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ZCP 01-01-25	EUR	81 000	2 546 761,50	1,46
VINCI 0.375% 16-02-22	USD	2 000 000	2 163 943,54	1,24
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	12 000	1 311 132,00	0,75
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>70 557 782,34</b>	<b>40,34</b>
<b>ITALIE</b>				
ENI ZCP 13-04-22 EMTN	EUR	5 300 000	5 448 812,00	3,11
PRYSMIAN ZCP 17-01-22	EUR	3 800 000	3 782 577,00	2,16
SNAM ZCP 20-03-22	EUR	2 000 000	2 164 850,00	1,24
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	7 900 000	7 958 221,05	4,55
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>19 354 260,05</b>	<b>11,06</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ADO PROPERTIES SA 1.25% 23-11-23	EUR	800 000	799 778,37	0,46
ESPIRITO SANTO 3.125% 12/18 CV IN DEFAULT	EUR	4 700 000	0,00	0,00
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>799 778,37</b>	<b>0,46</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	EUR	1 600 000	1 851 376,00	1,06
QGEN 0 7/8 03/19/21	USD	2 400 000	2 694 387,28	1,54

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
QIAGEN NV 1.0% 13-11-24 CV	USD	1 000 000	911 317,33	0,52
STMICROELECTRONICS NV ZCP 03-07-22	USD	5 800 000	7 100 379,21	4,06
STMICROELECTRONICS NV 0.25% 03-07-24	USD	2 000 000	2 550 823,11	1,46
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>15 108 082,93</b>	<b>8,64</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
BP CAP MK 1.0% 28-04-23	GBP	1 000 000	1 397 932,06	0,80
J SAINSBURY 2.875% PERP CV	GBP	1 000 000	1 242 178,89	0,71
ROTHSCHILD'S TEC10 PERPETUAL	EUR	900 000	735 567,00	0,42
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>3 375 677,75</b>	<b>1,93</b>
<b>SUISSE</b>				
SIKA AG 0.15% 05-06-25 CV	CHF	3 500 000	3 763 924,20	2,15
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>3 763 924,20</b>	<b>2,15</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; val. ass. rg. sur mar. régl. ou ass.</b>			<b>157 603 214,47</b>	<b>90,09</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>157 603 214,47</b>	<b>90,09</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
R-CO COURT TERME C	EUR	3 822	15 182 971,44	8,68
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>15 182 971,44</b>	<b>8,68</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>15 182 971,44</b>	<b>8,68</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>15 182 971,44</b>	<b>8,68</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
XEUR FGBL BUN 0320	EUR	-18	30 400,00	0,01
XEUR FGBM BOB 0320	EUR	-19	9 310,00	0,01
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>39 710,00</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>39 710,00</b>	<b>0,02</b>
<b>Engagements à terme conditionnel</b>				
<b>Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé</b>				
AIRBUS SE 08/2021 CALL 140	EUR	120	120 720,00	0,07
ASSICURAZ. GENERALI 12/2021 CALL 16	EUR	1 200	317 940,00	0,18
BNP PARIBAS 12/2020 CALL 46	EUR	600	477 000,00	0,28
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2020 CALL 36	EUR	1 200	157 200,00	0,09
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2020 CALL 44	EUR	1 200	21 800,00	0,01
PEUGEOT 12/2020 CALL 24	EUR	500	58 500,00	0,03
SAINT-GOBAIN 12/2020 CALL 44	EUR	1 200	82 800,00	0,05
SOCIETE GENERALE SA 12/2020 CALL 40	EUR	1 000	37 000,00	0,02
TELECOM ITALIA ORD 08/2020 CALL ,9	EUR	6 200	1 240,00	0,00

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TELECOM ITALIA ORD 12/2021 CALL .8	EUR	2 000	123 400,00	0,07
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>1 397 400,00</b>	<b>0,80</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>1 397 400,00</b>	<b>0,80</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>1 437 110,00</b>	<b>0,82</b>
<b>Appel de marge</b>				
MARRCEUR	EUR	-39 709,99	-39 709,99	-0,02
MARRCUSD	USD	0,09	0,08	0,00
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-39 709,91</b>	<b>-0,02</b>
<b>Créances</b>			<b>115 833,11</b>	<b>0,07</b>
<b>Dettes</b>			<b>-287 177,91</b>	<b>-0,16</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>290 900,27</b>	<b>0,17</b>
<b>Actif net</b>			<b>174 918 941,47</b>	<b>100,00</b>

R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE CL EUR	EUR	28 469,1385	284,13	
R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE C EUR	EUR	372 932,9878	281,58	
R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE P EUR	EUR	1 363,7779	1 002,40	
R-CO CONVICTION CONVERTIBLES EUROPE IC EUR	EUR	511,6637	118 151,53	